

Des Travailleurs Temporaires et des Autorisations d'emploi.

- Les gens qui arrivent en Nouvelle Ecosse de l'extérieur du pays détenant une Autorisation d'Emploi, peuvent faire une demande pour assurer la couverture médicale le jour de leurs arrivées en Nouvelle Ecosse, à condition que leurs permis de travail soient valides pour au moins 12 mois.

Les Etudiants Internationaux

- Les gens qui viennent de l'extérieur titulaires d'un permis d'étude qui peut postuler pour la couverture le premier jour du treizième mois qui suit leur arrivée en Nouvelle Ecosse en tant qu'étudiants.

- La couverture expire chaque année et la demande doit être renouvelée chaque année sous les mêmes lois de la première demande.

Prenez soins de votre santé si vous avez l'Hépatite

- Evitez de boire l'alcool et les médicaments pouvant endommager le foie.
- Maintenir un poids normal et une diète des plus saine.
- Prenez régulièrement de l'exercice physique et dormez suffisamment.
- Pratiquez des rapports sexuels protégés et avertir votre partenaire de votre état.
- Ne partagez pas aucunes seringues, rasoirs ou brosses à dents.
- Continuez l'évaluation avec le fournisseur des soins médicaux, Signalez votre état si vous êtes enceinte.
- Immunisation de l'Hépatite A et B.

www.HepatitisOutreach.com

Services d'Interprétation

Les Services d'Interprétation de la Nouvelle Ecosse (SINE) aident à améliorer la communication entre personnes provenant de milieux culturels et linguistiques diverses en leur délivrant une interprétation précise, impartiale et confidentielle. Informez votre médecin au cas où vous avez besoin d'un interprète.

La Société de sensibilisation contre l'Hépatite

Nous sommes la seule organisation de bienfaisance inscrite engagée à améliorer la qualité de vie de ceux qui sont atteints et affectés par l'Hépatite ou risquent de l'être.

La Société de sensibilisation contre l'Hépatite offre des programmes vitaux tels que notre ligne d'information et de soutien, notre bulletin d'information communautaires, et services de prévention et d'Education- par le biais des partenaires communautaires, les écoles et les universités, les foires de santé, les asiles, et autres.



Hepatitis Outreach Society of Nova Scotia

Mailing Address

PO Box 29120 RPO Halifax Shopping Centre
Halifax, NS B3L 4T8

Office Location

2973 Oxford Street Halifax, NS B3L 2W3

Phone: 902.420.1767 Toll-Free: 1.800.521.0572
Fax: 902.463.6725 Email: info@HepatitisOutreach.com



This pamphlet was made possible through a generous grant from the Halifax Community Health Board.

L'Hépatite : Les données concernant les Nouveaux Habitants de la Nouvelle Ecosse

L'Hépatite est une inflammation (enflure) causée par un virus

Savez-vous :

Presque 1 personne sur 12 au monde est atteinte par l'Hépatite.

Presque 600,000 Canadiens en Nouvelle Ecosse sont atteints par l'Hépatite

et plus que 5,000 personnes ont l'Hépatite C.

Etre atteint par l'hépatite B n'affecte pas l'immigration au Canada.

Avoir l'Hépatite n'a aucun effet sur la citoyenneté Canadienne.

Le Virus de l'Hépatite A (VHA) :

- Il existe un million de cas au monde chaque année.
- Vous pouvez l'attraper des produits alimentaires et de l'eau contaminés (sales) que vous avez bu ou mangé, (en particulier les aliments qui n'ont pas été entièrement cuits), ou la nourriture touchée par une personne qui n'a pas lavé ses mains après avoir utilisé les toilettes, ou l'eau contenant des résidus de provenance animale ou humaine.
- Les symptômes sont semblables à ceux de la grippe : fatigue, maux de tête, perte d'appétit, besoin de vomir, douleurs des muscles, douleurs près du foie, jaunisse (couleur jaune de la peau et des blancs des yeux).
- Un vaccin est disponible afin d'éviter d'attraper le virus.



Le Virus de l'Hépatite B (VHB) :

- Vous pouvez l'avoir d'un sang infecté ou des substances fluides du corps, telles la sueur, les larmes, la salive, les sécrétions vaginales, la semence, le sang mensuel et le lait du sein.
- Vous pouvez l'avoir suite à des rapports sexuels sans préservatif
- Il peut être transmis aussi durant l'accouchement, de la mère à l'enfant.
- Souvent il n'y a pas de symptôme ou des signes, c'est pourquoi plusieurs personnes ne savent pas qu'ils sont malades.
- Un vaccin est disponible pour éviter d'attraper le virus.
- Une fois dans votre système, le virus de l'Hépatite B (VHB) y restera toute la vie.

Le Virus de l'Hépatite C (VHC) :

- Au Canada Atlantique, l'Hépatite C est 10 fois plus courante que le VIH/SIDA.
- Vous pouvez l'attraper du sang contaminé de quelqu'un, ou dans les fluides corporels d'une autre personne.
- Il est très important de ne jamais réutiliser des aiguilles ou tout autre équipements de drogue d'une autre personne.
- Si vous faites faire un tatouage ou un perçage corporel, veillez à ce que les équipements (seringues et encre) soit neufs et ont été ouvert devant vous.
- Les symptômes sont semblables à ceux de la grippe : fatigue, maux de tête, perte d'appétit, besoin de vomir, douleurs des muscles, douleur près du foie, et jaunisse (couleur jaune de la peau et des blancs des yeux).
- Souvent, il n'y a pas de symptômes pendant 20 ans ou plus, plusieurs personnes ne savent pas qu'ils sont malades.
- Il N'EXISTE pas de vaccin (injection) pour éviter le virus, mais il y a un traitement.

Comment je sais si j'ai l'Hépatite, et comment trouver un docteur ?

- La seule façon de le savoir c'est d'avoir un test sanguin. Consultez votre médecin.
- Vous pouvez appeler directement les cabinets de médecins dans votre région afin de savoir s'ils acceptent de nouveaux patients. Il y a des cliniques sans rendez-vous et qui acceptent de nouveaux patients.
- Pour un supplément d'information, veuillez contacter la ligne d'Information du Physicien au No. 902-424-3047.

Services Fédéral de Santé Intérimaire pour les Réfugiés

- Les Services Fédéral de Santé Intérimaire (FSI) aident à payer les frais urgents et essentiels des services de santé pour les réfugiés prétendant n'être pas couvert par le programme provincial d'assurance de la santé.

La couverture sous le programme FSI comporte :

- Services indispensables pour la prévention et le traitement des conditions médicales et dentaires sérieuses (y compris l'immunisation et autre soins médicaux préventifs vitaux);
- Prescription des médicaments essentiels;
- Des contraceptives, Soins prénatale et obstétrical ; et examen médical de l'immigration (uniquement pour les personnes incapables de le payer)